

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT RESTREINT N° DNCMP/...../F/2023-2024
PORTANT LA FOURNITURE DES ENGINs AU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE.**

Date d'invitation : le ...06.../11/2023

Date d'ouverture des offres : le ...21.../11/2023

1. Objet du Marché

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, lance un avis d'appel d'offres par Consultation Restreinte relatif à la fourniture des engins.

Il a été désigné par la correspondance N/Réf : N°540.5/3728/STSO/2023 pour être pilote pour la passation du Marché Groupé relatif à la **fourniture des engins pour le compte des Ministères (MINEAGRIE et FDNB)**

2. Financement du Marché

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur budget Général de l'Etat, exercice 2023-2024 : Marché Groupé « Achat des Engins »).

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres par Consultation Restreinte, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la **fourniture des engins**

Le Présent marché concerne la **fourniture des engins**.

3. Spécification du Marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres par Consultation Restreinte tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 janvier 2018

4. Allotissement

Les fournitures à acquérir sont constitués de 2 lots ci-après :

LOT 1 : Fourniture de 15 tracteurs et leurs accessoires,

LOT 2 : Fourniture d'un groupe électrogène de 300 KVA

Un soumissionnaire peut présenter son offre pour un seul lot ou deux à la fois. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 90 jours calendaires.

5. Participation de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, aux Soumissionnaires concertés justifiant les capacités techniques et financières.

Est autorisé à participer à cet appel d'offres les soumissionnaires suivants :

- FARM EQUIPEMENT LTD
- CMC MOTORS
- PARTS EQUIPMENT
- ATIS INTERNATIONAL TRADING
- SICHUAN ZHONGZHI SHENGHE PERFORMANCE CO, LTD
- MURI MOTORS ET GENERAL TRADE SUISSE SARL

6. Consultation et acquisition du DAOR

Le dossier d'appel d'offres Ouvert Restreint peut être consulté au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Gitega Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe ; TEL + (257) 22405099 / 22404998 E-mail : info.mineagrie@gmail.com , au bureau de liaison du Cabinet ou sur le site web du MINEAGRIE (minagrie.gov.bi).

7. Garantie bancaire (ou toute autre institution financière) de soumission

L'offre devra être accompagnée d'une garantie bancaire fixée à Quatre vingt quatre millions de francs burundais (84 000 000 BIF) ou (ou l'équivalent en USD) pour le lot1, et à Six millions deux trente deux mille cent trente sept francs burundais (6 232 137 BIF) ou (ou l'équivalent en USD) pour le lot 2. Cette garantie sera sous forme de caution bancaire via une banque agréée au Burundi et devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires suivant la date d'ouverture des plis. Les chèques certifiés et les chèques bancaires ne seront pas acceptés.

8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt –dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Dépôt et Ouverture des offres

Les offres rédigées en langues française seront envoyées au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Gitega Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe ; TEL + (257) 22405099 / 22404998, via le Bureau de liaison du Cabinet sis à Bujumbura située à l'Avenue de la Cathédrale juste à côté de l'ISABU au plus tard le ...21...../11...../2023 à 10 heures précises.

10. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, le21...../11...../2023 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

11. Délai de livraison

Le délai de livraison du marché est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché. Mais le Soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

12. Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard cinq (5) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Gitega, le 29/09/2023

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**


Prof. Sanctus NIRAGIRA
Secrétaire Permanent
Emmanuel Ndayishimiye
29/9/2023